



# ag2r primatour

## élection du Comité d'Entreprise

Au cours de ces deux dernières années, notre organisation syndicale a, après d'âpres négociations, signé plusieurs accords :

- réduction du temps de travail
- prime de médaille du travail portée à un mois de salaire
- astreintes informatiques
- centre d'appels téléphonique.

Nous avons par contre refusé d'entériner :

- la retraite supplémentaire par capitalisation
- la modification des horaires de travail.

FO a constamment agi pour la défense de notre pouvoir d'achat (entre autres : revendication de 10 points pour tous lors des négociations salariales annuelles ; refus de la retraite par capitalisation représentant une nouvelle ponction sur nos salaires et revendication d'une prime pour tout le personnel, financée par les sommes provisionnées en 2001 ; demande d'une prime pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'AGRR).

FO est intervenu à plusieurs reprises pour obtenir l'amélioration de l'accord RTT (possibilité de RTT le mercredi après-midi, prise en compte du temps réel pour les itinérants, possibilité de cumuler les jours RTT, ...)

FO vous a informé régulièrement sans pratiquer la langue de bois et sans faux fuyant.

FO a été le syndicat le plus actif pour permettre aux salariés des institutions intégrées (Mutuelle du Midi, IRPC, Mutuelle des Métiers) de rejoindre l'AG2R dans les meilleures conditions possibles.

FO a constamment eu pour volonté que le changement de structure du CE n'ait pas pour conséquence une diminution du niveau des prestations.

FO a constamment été le défenseur de tous les salariés face à la Direction et dans la mise en place des prestations sociales du C.E.



En élisant de nombreux candidats FO, vous démontrerez que dans les années à venir et face aux restructurations qui approchent, il faut réellement prendre en compte vos souhaits.

**Nos candidats sont des hommes et des femmes représentant la diversité des métiers et des implantations régionales du Groupe AG2R/PRIMATOUR.**

**Ils ont des projets cohérents et sont unis autour d'un but : la défense de vos intérêts individuels et collectifs.**



## nos 16 engagements

- ▶ FO continuera de revendiquer la garantie de l'emploi pour tous
- ▶ FO, quel qu'en soit le motif et l'appellation, s'engage à ne jamais accepter un plan de licenciements. Nous sommes, par contre, prêts à étudier un plan de préretraite incluant des remplacements en contre partie des départs
- ▶ FO n'acceptera pas de plan de restructuration débouchant sur des mutations forcées et des changements d'emplois imposés
- ▶ FO n'acceptera pas que les commerciaux, soumis à des objectifs surréalistes, soient progressivement « poussés dehors... » pour être remplacés sur nos « parts de marché » traditionnelles par des commerciaux de La Mondiale
- ▶ FO n'accepte pas la baisse constante des postes de travail en gestion et continuera de revendiquer des embauches partout où il y en a besoin
- ▶ FO continuera de revendiquer la limitation du recours à la sous-traitance notamment à PRIMATOUR
- ▶ FO n'acceptera aucun accord aboutissant à la diminution de nos salaires
- ▶ FO n'acceptera pas de revoir à la baisse ni notre CCN, ni notre accord d'entreprise, en particulier, par la remise en cause de la grille de classification débouchant sur des salaires annualisés et la destruction du statut d'agent de maîtrise ; FO propose, au contraire, la création d'une catégorie F pour les Employés et l'extension du principalat à toute la grille
- ▶ FO s'engage à continuer de revendiquer l'augmentation de notre pouvoir d'achat, notamment par la prise en charge par l'employeur de la totalité de la cotisation à la retraite complémentaire ARRCO sur la tranche A des salaires
- ▶ FO s'engage à refuser toute augmentation de la cotisation salariale du régime de prévoyance du personnel, envisagée en 2002 et repoussée sûrement pour ne pas « compromettre » l'accord avec trois syndicats sur la fameuse retraite supplémentaire par capitalisation
- ▶ FO s'engage à poursuivre son action pour améliorer l'accord RTT
- ▶ FO s'engage à tout mettre en oeuvre, pour ne pas revivre la situation du CE en 2000 qui n'a servi pratiquement aucune prestation pendant 5 mois. Les changements devront être étudiés et négociés, sans exclusive, avec l'ensemble des élus
- ▶ FO s'engage à revoir la politique Vacances en donnant les moyens à la Commission Vacances d'assumer l'intégralité de son rôle, en redynamisant les activités Locations et Voyages par le rétablissement d'une participation du CE et par des tarifs modulés en fonction du quotient familial
- ▶ FO s'engage à continuer à vous informer régulièrement
- ▶ Comme par le passé, les élus et militants FO se tiendront à votre disposition pour vous aider et assurer la défense de vos intérêts individuels et collectifs
- ▶ FO s'engage à respecter les engagements ci dessus

**Le 7 novembre 2002, Votez FO**